Asia Centre

2026 • Brève n°11

30 septembre 2026

De l'usage de l'humilité en politique : Lee Jae Myung ?

Auteur
Jean-Yves Colin



Photo : Cheong Wa Dae (Présidence de la République de Corée), compte Flickr officiel de la République de Corée

À propos d'Asia Centre

Fondé en 2005, Asia Centre est un institut de recherche indépendant qui conduit des débats et publications sur les relations internationales, stratégiques et économiques, ainsi que sur les transformations politiques et sociales en cours dans toutes les régions d'Asie-Pacifique. Au carrefour de la recherche universitaire et des prises de décision publiques et privées, les chercheurs d'Asia Centre identifient les enjeux régionaux significatifs et les analysent dans leurs dimensions locale et globale. Ses programmes sont ainsi élaborés en liaison avec un vaste réseau de partenaires, entreprises et grands centres spécialisés européens, américains et asiatiques. Il mène avec ceux-ci des opérations conjointes, pour une meilleure confrontation des idées et des enjeux. Les conclusions de ces rencontres, comme les résultats des travaux menés à partir des sources originales par nos chercheurs, sont largement diffusés via les publications du Centre comme par des revues, ouvrages et médias internationaux.

À propos de Jean-Yves Colin

Ancien élève de l'École Nationale d'Administration, Jean-Yves Colin a été en poste à la Direction du Trésor, où il a notamment occupé la fonction de Conseiller Financier auprès de l'Ambassade de France au Japon (1987-1990). Il a ensuite rejoint le Groupe Crédit agricole, a été directeur général délégué de la filiale de gestion d'actifs, désormais connue sous le nom d'Amundi, et directeur de la conformité de Crédit agricole S.A. Depuis son départ de ce groupe bancaire en 2013, Jean-Yves Colin a rejoint Asia Centre, où il est membre du conseil d'orientation et expert Asie du Nord.

De l'usage de l'humilité en politique : Lee Jae Myung ?

Jean-Yves Colin

30 septembre 2026

Le 21 septembre dernier, le Président Lee Jae Myung a tenu des propos qu'il a voulu humbles, voire de contrition, mais qui habilement relayés par la presse devaient faire contraste avec l'attitude souvent jugée hautaine et arrogante de Yoon Suk Yeol, son prédécesseur. Il a notamment déclaré : « Je réfléchirai plus profondément à ce dont le peuple a besoin et à une gouvernance plus fine, avec une attitude plus humble…Je penserai une fois de plus aux intentions des électeurs qui ont voté pour cette administration…Je me sens complètement responsable en tant que personne chargée du gouvernement de l'État, du sentiment selon lequel les améliorations des indicateurs économiques ne se traduisent pas pleinement dans le quotidien des individus ».

Pourquoi le Président Lee a-t-il tenu ce type de propos ?

On peut y voir une approche culturelle différente de celle de responsables politiques européens ou américains, peu enclins à reconnaître leurs erreurs ou fautes, ce qui serait un aveu de faiblesse, alors qu'en Extrême-Orient, il s'agit en quelque sorte d'un préalable au rétablissement d'un lien durable avec les électeurs et la population.

C'est aussi une manière de réagir à la baisse de son soutien dans les sondages d'opinion. En août dernier, ce soutien a reculé de 4 %, à 49 % et le taux des personnes qui lui sont défavorables a augmenté de 6 %, à 43 %. Parmi les thèmes économiques retenus, les critiques les plus manifestes visaient le logement (56%) et la révision de la taxe foncière (41 %), sujets quasiment immuables de la vie politique sud-coréenne.

Il est vrai que cette perte de soutien contraste avec de bonnes statistiques macroéconomiques, à tel point que celles-ci peuvent créer une frustration de certaines parties de la population en butte à des difficultés quotidiennes. Même si la croissance a fléchi au second trimestre (+0,6 % en glissement trimestriel contre +1,8 % au premier trimestre), elle pourrait atteindre 3 % pour l'année 2026 grâce aux exportations, elles-mêmes tirées par les ventes de semi-conducteurs. Le taux de chômage n'est que de 2,5 % en moyenne, ce qui n'exclut pas des disparités entre générations (celui des 15-29 ans atteignant 6,8 %). Le projet de loi de finances pour 2027 prévoit des dépenses de presque 600 Milliards USD (Mds USD), en hausse de 12,8 % par rapport au budget précédent, et en quasi-équilibre budgétaire (- 0,1 %) grâce à la hausse des recettes fiscales liées aux industries des semi-conducteurs ; cette situation inattendue conduit le gouvernement à constituer un fonds de réserve pour le futur de 118 Mds USD ; elle devrait aussi permettre de ramener la dette publique de 51 % à 48,7 % du PIB. La balance des paiements courante est excédentaire d'environ 100 Mds USD malgré un déficit de celle des services, attestant la force de l'industrie, et notamment des activités de semi-conducteurs. Quant à l'inflation, elle est d'environ 3 %, en raison de l'impact des prix des produits pétroliers et de la hausse des tarifs des mobiles ; dans ce contexte la Banque de Corée a augmenté de 0,25 % son taux directeur à 3 %.

De facto le gouvernement et le Président Lee sont confrontés à une forme de paradoxe : les chiffres macro-économiques sont bons et l'État peut orienter les dépenses budgétaires vers les méga-projets industriels et d'avenir, le développement territorial, la sécurité nationale et la jeunesse (cf. Brève du 6 juillet 2026) mais les Coréens sont dans l'attente de réformes rapides qui les concerneraient directement. Le gouvernement du Président Lee se heurte, comme ceux de ses prédécesseurs, à de redoutables difficultés structurelles : le coût de l'immobilier, à l'achat et en location, dans l'agglomération de Seoul qui concentre environ la moitié de la population sud-coréenne, voire dans quelques autres grandes villes, les tensions en termes de temps de transport qui en résultent, la cherté de l'éducation et son intense

compétition, les difficultés des jeunes à trouver un emploi, la chute de la fécondité et le vieillissement, avec ses conséquences pour l'équilibre des régimes de retraite et les soins de santé… Leur résolution n'est guère compatible avec des mandats présidentiels uniques de cinq ans et prend très naturellement du temps à faire sentir ses effets. De plus même si les chiffres macroéconomiques sont bons et la compétitivité de l'industrie sud-coréenne forte, la pression protectionniste de l'administration Trump, la compétition chinoise et la montée en puissance de plusieurs économies d'Asie du Sud-Est créent un environnement incertain, encore aggravé par la crise au Proche-Orient.

Par ailleurs, la vie politique intérieure, après la très grave crise née du coup de force du Président Yoon début décembre 2024, retrouve son cours de péripéties habituelles. Certes les nombreux procès, certains en appel, de Yoon Suk Yeol, de membres de son gouvernement ou de son administration, et de son épouse se poursuivent mais leur déroulement ne valorise plus, comme à leur début, la présidence Lee d'un gage de retour à la vie démocratique. Fin août le Président Lee a souhaité donner un nouvel élan à son gouvernement en désignant de nouveaux responsables à des ministères importants (Finances, Défense, Justice…). Leurs auditions par l'Assemblée Nationale ont permis à l'opposition de les mettre en cause, car même si ces auditions ne bloquent pas leur désignation, elles sont souvent une occasion de sortir des « affaires suspectes ». C'est ce qui s'est passé pour Kim Seung Won pressenti pour le ministère de la Justice et accusé d'un lobbying excessif pour un produit anti-Covid-19 ; il a préféré retirer sa candidature le 19 septembre. Quelques jours plus tôt, Yong Hye-in pressentie au ministère du Genre, a fait de même, mais en raison de son souhait de conserver son siège de députée à la proportionnelle qui n'était pas en accord avec le Parti Démocrate. D'autres épisodes malheureux ont terni la présidence : la démission du principal conseiller politique présidentiel Kim Yeong-beom le 1er septembre, intervenue au moment de la nomination d'autres conseillers et sur fond de contestation d'une de ses propositions qui aurait accentué la volatilité des marchés actions, l'inculpation d'un juge participant au procès de l'ancien Président Yoon pour des dépenses excessives dans des bars…De fait, ce remaniement gouvernemental, le premier de la présidence Lee, ne s'est donc pas déroulé aussi bien que l'aurait vu le Président. Un autre fâcheux événement s'est ajouté à ce contexte médiocre : un conflit, rendu public et relatif à la nomination d'un nouveau membre de la Cour entre le palais présidentiel et le président de la Cour Suprême, Cho Hee-dae.

Aussi le Président Lee Jae Myung cherche-t-il, comme d'autres chefs d'État, à contrebalancer ses difficultés intérieures par des initiatives à l'international et des voyages à l'étranger. Ainsi en est-il de sa proposition annoncée fin août de chercher la voie d'une fin officielle de la guerre avec son voisin du nord, de celle de relancer un dialogue avec la Chine dans la perspective du prochain sommet en novembre de l'APEC (organisation de la coopération économique de l'Asie pacifique), et du dialogue inter-coréen, et de son voyage en France en septembre.

Depuis 20 ans, Asia Centre est engagé pour stimuler et soutenir la création de connaissances indépendantes sur l'Asie contemporaine. Les résultats des travaux menés à partir des sources originales par nos chercheurs sont largement diffusés via les publications du Centre comme par des revues, ouvrages et médias internationaux.. Votre contribution permet de soutenir nos travaux de recherche et d'analyse

Soutenez Asia Centre

